Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260921-2026_81-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage
14 septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice	26
Présents	25
Votants	26

L'An deux mille vingt six
Le 21 septembre 2026 à 20h30
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary Coxall-Philippe, Maire,

Etaient présents :

Mary COXALL-PHILIPPE, Céline HOUBERDON, Matthieu APPLINCOURT, Pauline PERROT, Mickael POITOU, Gourhant LE GAC, Karine PICHON, Vincent BROUARD, Sonia OLU, Maryline LE GRAET, Olivier Morvan, Arnaud PIRIOU, Stéphane LOUVERGNEAUX, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Véronique TANGUY-CHATAL, Maxime FASTREZ-PIRIOU, Myriam Hélias, Flavie MORVAN, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Patrick DURVICQ, Ludovic RAULLIN, Magali DREZEN, Valérie BERVIL

Absents excusés :

Gilles MORVAN qui a démissionné
Fanny GALLAND qui a donné procuration à Céline HOUBERDON

Secrétaire de séance : Céline Houberdon a été élue secrétaire de séance.

DCM 2026-81

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

Modification des horaires des agents du service administratif

Le conseil municipal est informé de l'évolution de l'organisation du temps de travail du service administratif, qui fait suite à la fermeture des permanences du samedi matin, à compter du 22 septembre 2026.

· Passage d'une organisation à 39 heures à une organisation à 37,50 heures.

· Nouveaux horaires : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 02/09/2026.
Sur avis favorable de la Commission Personnels et vie de la mairie du 04/09/2026, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser la modification des horaires des agents du service administratif à compter du 22/09/2026

- **VOTE :**

Contre	Pour	Abstentions
0	20	6 Patrick DURVICQ, Pascal PRIGENT, Magali DREZEN, Ludovic RAULLIN, Valérie BERVIL et Cécile CORMERY-RUCKLIN

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 21/09/26

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Céline Houberdon

Le Maire,
Mary Coxall-Philippe

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H 29590